

COFRA®

BORN TO WORK

workwear

EN ISO 13688:2013/A1:2021

ERC TP TC 019/2011

- IT** Istruzioni e informazioni del fabbricante
- EN** Manufacturer's instructions and information
- DE** Anleitungen und Informationen des Herstellers
- FR** Instructions et informations fournies par le fabricant
- ES** Instrucciones e información del fabricante
- PT** Instruções e informações do fabricante
- HU** Gyártói utasítások és tájékoztató
- SL** Navodila in informacije proizvajalca
- NL** Instructies en gegevens van de fabrikant
- SV** Tillverkarens bruksanvisning och information
- NO** Instruksjoner og informasjon av produsenten
- DA** Fabrikantens brugsanvisning og oplysninger
- FI** Valmistajan ohjeet ja tiedot
- LV** Ražotāja instrukcija un informācija
- IS** Leiðbeiningar og upplýsingar framleiðanda
- EL** Οδηγίες και πληροφορίες του κατασκευαστή
- HR** Upute proizvođača i informacije
- PL** Instrukcje i informacje producenta
- RU** Инструкции и информация производителя
- BG** Инструкции и информация на производителя
- LT** Gamintojo instrukcijos ir informacija
- CS** Návod a informace výrobce
- RO** Instrucțiunile producătorului și informații
- TR** Üreticinin talimatları ve bilgisi
- ET** Toote kasutusjuhised ja teave
- SK** Informácie a usmernenia výrobcu
- AR** تعليمات ومعلومات من الشركة المصنعة

1 **COFRA®**
via dell' Euro, 53-57-59, 76121 Barletta-Italy

2 trousers
3 **DRILL**

4 **CE** **CATEGORY I**

5 **86-90**
176-182

6 **i**

EN ISO 13688:2013/A1:2021

UK CA **ERC TP TC 019/2011**

EU **SIZE/TAGLIA/GROßES 50**
F **TAILLE 44**
E **TALLA 44**
UK **SIZE 35**
US **SIZE 35**

C 50

60% Cotton, 40% Polyester
60% Cotone, 40% Poliestere
60% Baumwolle, 40% Polyester
60% Coton, 40% Polyester
60% Algodón, 40% Poliéster

60° **70°** **80°** **90°** **P** **10**

ODL Number: _____ **11**

MADE IN XXX 12

PER LO SMALTIMENTO DEL PRESENTE DOCUMENTO:

PAP 22

RACCOLTA CARTA

Verifica le disposizioni del tuo Comune

FR INSTRUCTIONS ET INFORMATIONS FOURNIES PAR LE FABRICANT – LIRE ATTENTIVEMENT AVANT UTILISATION

Merci d'avoir montré votre intérêt pour nos produits. Vous avez choisi un article de vêtement de travail COFRA.

Cet article vous a été fourni avec le marquage **CE**, car il est conforme aux normes énoncées par le RÈGLEMENT (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE et il satisfait aux exigences de la norme européenne harmonisée EN ISO 13688:2013/A1:2021.

Les matières utilisées pour la fabrication de nos vêtements sont conformes à la Directive 79/769/CEE [...] relative à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses. Les modalités de conception et de fabrication du vêtement garantissent une adéquate protection à l'utilisateur selon le risque couru. Le pictogramme et ses relatives symboles indiquent les niveaux de performances du vêtement. Ces performances sont le résultat des méthodes d'essais auxquelles les prototypes sont soumis.

INNOCUITÉ DES EPI – Cet article d'habillement ne cause aucun risque ou dérangement à l'utilisateur, les matières utilisées pour sa fabrication ont été choisies parmi les plus performantes, qui prolongent la durée de vie du vêtement et qui n'ont aucune contre-indication. Il n'y a pas de coutures ou de parts accessoires à contact direct avec la peau qui puissent provoquer des irritations ou des lésions à l'utilisateur.

ADAPTATION A LA MORPHOLOGIE DE L'UTILISATEUR – Une gamme très complète de tailles assure l'adaptabilité à plusieurs typologies et morphologies d'utilisateurs. Une fois mis, le vêtement reste parfaitement adéquat à la morphologie de l'utilisateur pendant tout le temps d'utilisation et dans les différentes postures de travail.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION – Les pantalons peuvent être équipés (ou l'emplacement est prévu) de genouillière en matière souple, indiqués pour des travaux à genoux; elle ne protège pas contre les coups mais assure un appui pour le genou efficace et confortable.

Les vestes qui ont le marquage "E-ward" ont une poche pour téléphone portable doublée avec un tissu particulier qui protège la zone thoracique immédiatement derrière le téléphone des réceptions/émissions des ondes électromagnétiques de l'antenne, quand le téléphone est placé dans cette poche.

COMPOSITION DES TISSUS – Voir l'étiquette apposée sur le vêtement.

RECOMMANDATIONS – Vêtement de conception simple pour des risques mineurs tels que: risques mécaniques à effets superficiels, petites lésions réversibles causées par des produits de nettoyage, risques qui dérivent de la chaleur de contact (température inférieure à 50°C), petits chocs et vibrations inaptes à atteindre des organes vitaux et à provoquer des lésions permanentes, action lésionnaire des rayons solaires, des phénomènes atmosphériques ordinaires au cours d'activités professionnelles (EN ISO 13688:2013/A1:2021).

LE VÊTEMENT NE PROTEGE PAS DE: risques de hachement par des machines comportant des parties en mouvement, risques d'agressions chimiques (acides, solvants, etc.), risques d'agressions mécaniques (coupes, perforations, etc), risques de blessures pour les utilisateurs de scies à chaîne, risques thermiques, risques de traversée et extinction des flammes, tous les risques pour lesquels le vêtement n'est pas certifié.

AVERTISSEMENTS – L'utilisateur doit choisir son équipement de travail en fonction des conditions et des caractéristiques particulières de travail à l'aide d'une analyse et évaluation des risques au préalable; il doit avoir la possibilité d'unir le vêtement à d'autres équipements de protection individuelle pour les autres parts du corps. Les performances du vêtement sont garanties seulement s'il est mis et attaché correctement.

Si l'on voit que le vêtement présente une détérioration, il faut suspendre son utilisation et en vérifier ses performances, éventuellement il faut le remplacer par un vêtement nouveau. Cette notice d'utilisation doit être gardée pendant toute la durée du vêtement.

Il n'est pas possible de modifier un EPI. Toute modification apportée au vêtement peut en entacher son utilisation. COFRA S.r.l. n'est pas responsable des dommages causés à choses et personnes par des modifications éventuelles, ni d'une éventuelle dégradation des performances pour lesquelles le vêtement a été conçu et certifié.

MODALITÉS D'ENTRETIEN – On recommande de prendre connaissance des symboles imprimés sur chaque étiquette attachée au produit et de suivre scrupuleusement ces indications. Le respect des modalités d'entretien prescrites sur l'étiquette est extrêmement important, puisque les caractéristiques du vêtement peuvent s'altérer en cas de traitements incorrects. Tenir le vêtement en lieu sec à l'abri de sources excessives de lumière et de chaleur.

COFRA S.r.l. décline toute responsabilité qui vient d'une utilisation impropre ainsi que d'un entretien et d'une conservation du vêtement même incorrects.

⚠ ATTENTION! Ne pas repasser les bades reflex.

MODALITÉS DU LAVAGE – Suivre strictement les modalités de conservation indiquées sur l'étiquette présente au-dessus du vêtement.

LEGENDE					
—	Traitement modéré: la barre placée sous le couver ou le cercle prescrit un traitement plus doux par rapport à celui correspondant au même symbole sans barre	☉	- Séchage à tambour rotatif possible - Température de séchage normale	✉	Ne pas repasser
30/30	Lavage à 30°C maximum	⚠	Peut être blanchi à la javel	☐	Faire sécher à plat
40/40	Lavage à 40°C maximum	✘	Ne pas blanchir	⌚	Etendre après essorage
60/60	Lavage à 60°C maximum	✘	Ne pas sécher en machine	☉	Séchage en machin
70/70	Lavage à 70°C maximum	☉	- Séchage à tambour rotatif possible - Température de séchage modérée	1	Séchage à l'ombre
				P	Lavage à sec avec tous les dissolvants prévus par la lettre F plus le tétrachlorure éthylène
				✘	Ne pas nettoyer à sec

TRAITEMENT DES DÉCHETS TEXTILES – Si les vêtements n'ont pas été contaminés par des substances ou des produits particuliers, ils peuvent être considérés comme de simples déchets textiles, dans le cas contraire, ils doivent être éliminés conformément aux normes spécifiques en vigueur.

MARQUAGE – Le marquage est indiqué sur une étiquette cousue sur le vêtement, placée de façon à être visible et lisible. Le marquage doit être complet, clair et précis et doit comporter les informations suivantes: **1** le nom et le logo du fabricant, **2** la désignation du type de produit, **3** le code commercial, **4** le logo CE, **5** tableau de mesures, **6** Obligation pour l'utilisateur de consulter les instructions du fabricant, **7** la désignation du numéro de la norme appropriée, **8** les tailles, **9** la composition des tissus, **10** les modalités de l'entretien, **11** nombre de l'ordre de travail Cofra, **12** pays d'origine.

NORMES APPLICABLES
RÈGLEMENT (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE.

EN ISO 13688:2013/A1:2021 – Vêtements de protection. Exigences générales.

LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ est disponible sur le site internet www.cofra.it

Nom du fabricant: COFRA S.r.l. – Via dell' Euro, 53-57-59, 76121 – Barletta – BT – Italia

MADE OF 100% RECYCLED PAPER PLEASE RECYCLE IT AGAIN
COFRA uses packaging materials with the lowest environmental impact

COFRA S.r.l.

Via dell' Euro, 53-57-59, 76121 – Barletta (BT) Italia
C.P. 210 Uff. Postale Barletta Centro

www.cofra.it

INSTRUCTIONS FOR USE
n° ABB-06/vers. 6.6
December 2022